



DÉCLARATION SUR L'ESCLAVAGE MODERNE

ESSENTRA PLC (« la Société »)

Introduction

En 2022, Essentra plc a continué d'améliorer sa capacité à garantir que l'esclavage moderne et la traite des êtres humains n'ont pas leur place dans notre entreprise, notre chaîne d'approvisionnement ou nos contreparties. Nos politiques internes et notre formation continuent d'être déployées et améliorées.

Déclaration sur l'esclavage moderne 2022

Cette déclaration a été publiée conformément à la loi sur l'esclavage moderne de 2015. Elle décrit les mesures prises par Essentra plc au cours de l'année se terminant le 31 décembre 2022 pour prévenir l'esclavage moderne et la traite des êtres humains dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement.

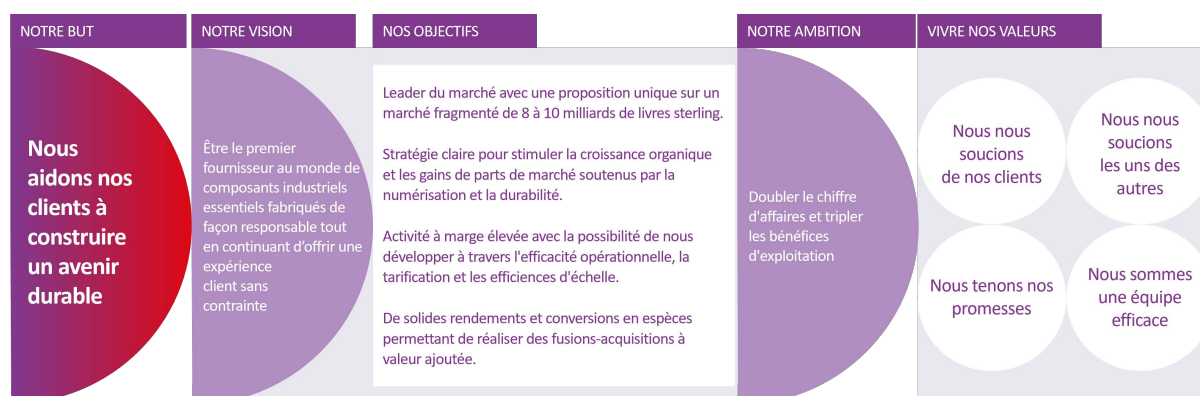
Notre activité

Essentra plc est un leader sur le marché mondial de la fabrication et de la distribution d'articles en métal, en plastique injecté, et en vinyle moulé ou trempé.

Opérant dans 25 pays à travers le monde, ses 13 sites de fabrication et ses 23 centres de vente et distribution desservent plus de 79 000 clients avec une livraison rapide de produits à faible coût mais essentiels pour une variété d'applications dans des industries comme la production d'équipements, l'automobile, la fabrication, l'électronique et la construction.

Notre façon de travailler

Chez Essentra, nous nous sommes engagés à mener nos affaires de la bonne manière. L'entreprise repose sur notre finalité et nos valeurs.



Chaque employé doit comprendre et adopter les valeurs de la Société ainsi que les principes de notre Code de déontologie : nous avons pour ambition d'être l'équipe la plus efficace possible en nous souciant de nos clients, les uns des autres et en tenant nos promesses envers nos parties prenantes. Nous voulons des équipes qui se soucient de notre objectif et qui intègrent nos valeurs car cela favorise le respect des principes et des politiques liés à la lutte contre l'esclavage moderne et notre culture sous-jacente.

Nos politiques

En résumé, notre « Politique de lutte contre l'esclavage et la traite des êtres humains » vise à interdire et à prévenir l'esclavage et la traite des êtres humains ainsi que toute activité facilitant l'esclavage moderne.

Tous les employés et sous-traitants sont tenus de se conformer à cette Politique, et la direction fonctionnelle et régionale est chargée de veiller à ce que tous les employés de leurs régions et fonctions respectives comprennent et respectent la Politique de lutte contre l'esclavage et la traite des êtres humains.

Les employés sont tenus de certifier qu'ils ont pris connaissance de cette Politique et qu'ils l'ont bien comprise, et d'attester, chaque année, de leur conformité à celle-ci. Le non-respect de cette Politique peut exposer la Société et/ou ses employés à des poursuites pénales ou civiles et, si le manquement est prouvé, il peut entraîner des mesures disciplinaires, y compris le licenciement.

Essentra emploie peu de travailleurs saisonniers, c'est pourquoi nous ne considérons pas que cela représente un risque important.

La politique et le processus de droit de parole d'Essentra sont en place pour permettre à tout employé de signaler toute situation pour laquelle il pense sincèrement et légitimement que les normes du Code de déontologie, ou bien l'une de nos politiques, ne sont pas respectées. Nous nous engageons à veiller à ce que nos employés se sentent en mesure de faire ouvertement part de leurs préoccupations en toute bonne foi, sans crainte de victimisation ou de représailles et avec le soutien de la Société.

Chaîne d'approvisionnement

Essentra s'engage à assurer la transparence de ses propres activités et de son approche pour lutter contre l'esclavage moderne dans l'ensemble de ses chaînes d'approvisionnement.

Essentra attend les mêmes normes élevées de la part de l'ensemble de ses sous-traitants, fournisseurs et autres partenaires commerciaux, et dans le cadre de ses processus contractuels. Nous attendons de tous nos fournisseurs qu'ils tiennent leurs propres chaînes d'approvisionnement responsables des mêmes normes élevées d'éthique et d'intégrité.

En 2022, nos équipes achats ont poursuivi leurs approches de gestion des fournisseurs et organisé des passages en revue avec les principaux fournisseurs, au cours desquels les politiques d'Essentra ont été examinées et mises en lumière.

Dans le cadre des protocoles de notre Politique de diligence raisonnable vis-à-vis des tiers et de la procédure « Connaître son fournisseur », nous exigeons des équipes de direction qu'elles veillent à ce que des enquêtes appropriées et un examen fondé sur les risques soient entrepris auprès des fournisseurs, y compris une évaluation des risques d'esclavage moderne. En outre, tous nos fournisseurs actuels sont soumis à une surveillance constante, afin de nous permettre d'identifier et d'éliminer tout risque potentiel concernant les droits de l'homme, au sein de notre chaîne d'approvisionnement.

En 2023, nous actualiserons notre approche des achats mondiaux et nos politiques connexes et continuerons à améliorer l'évaluation de nos sous-traitants, fournisseurs et autres partenaires commerciaux nouveaux et existants par rapport à un profil de risque d'éthique et de conformité qui garantira une diligence raisonnable continue des droits de l'homme et concernant l'esclavage moderne, y compris dans des domaines tels que les heures de travail, le harcèlement et la discrimination illégale, la ligne de lancement d'alerte, l'esclavage, la traite des êtres humains et le travail des enfants.

Nos conditions générales contractuelles standard contiennent des clauses visant à assurer le respect de la législation britannique et des politiques d'Essentra relatives à l'esclavage moderne, par exemple.

« Le fournisseur doit se conformer à toutes les lois, réglementations et tous les codes de pratique applicables en matière de droits de l'homme, de droit du travail et de droits des travailleurs, y compris, mais sans s'y limiter, la loi britannique sur l'esclavage moderne de 2015, et, en particulier, ne pas se livrer directement ou indirectement à toute forme d'esclavage, de servitude, de travail forcé ou de traite des êtres humains. »

Formation des employés

Nous demandons à tous nos employés de lire et de confirmer l'acceptation des politiques de la Société qui sont fondamentales pour le respect de nos principes et valeurs ou qui sont pertinentes pour la fonction et la responsabilité de chaque employé, y compris les politiques clés en ce qui concerne la prévention de l'esclavage moderne et la protection des droits de l'homme.

Notre programme de conformité propose une formation visant à sensibiliser les employés aux principaux problèmes de conformité, y compris la conduite des affaires de manière éthique. Un programme de formation en ligne permet aux employés de bien comprendre nos politiques. Si nécessaire, nous organisons des séances en présentiel pour identifier les risques les plus courants pour leurs activités respectives ; dans certaines juridictions, l'accent est mis sur les mesures requises pour éviter l'esclavage moderne au sein de la chaîne d'approvisionnement d'Essentra.

Conformité

Le taux d'acceptation de l'ensemble de nos politiques, y compris concernant la lutte contre l'esclavage, la traite des êtres humains et la diligence raisonnable vis-à-vis des tiers, est examiné par l'équipe d'assurance risque dans le cadre de ses processus d'audit interne habituels, afin de s'assurer que nos principes et nos normes sont respectés. Ses conclusions sont transmises au comité d'audit et au conseil d'administration afin que tous les risques ou incidents de conformité soient déterminés et que des mesures correctives appropriées soient identifiées et prises dès que cela est raisonnablement possible.

Récapitulatif

Ce sont les employés au sein de notre Société et les personnes avec lesquelles nous travaillons et nous interagissons qui permettent à Essentra d'être un fournisseur mondial de premier plan de composants et de solutions essentiels. Ainsi, Essentra continuera de faire tout son possible pour veiller à ce que ses employés et le personnel au sein de sa chaîne d'approvisionnement soient traités de manière éthique et avec respect.

Par ordre du conseil d'administration

Scott Fawcett
Directeur général d'Essentra plc
22 mars 2023